

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 714

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ph. de Weck n'a pas même donné le change

Avions renifleurs. Malgré une remarquable stratégie «médiatique» — la priorité absolue accordée à la TV, même par rapport à la radio, créera-t-elle un précédent? — l'ancien patron de l'UBS, de Weck, n'a pas réussi à rassurer entièrement l'opinion. Sa prestation a du reste beaucoup moins impressionné les journalistes suisses allemands que la presse romande, à voir la place qui lui a été consacrée: outre-Sarine, on lui a finalement consenti l'importance qu'elle méritait, celle d'une opération de relations publiques menée à grande échelle. Trois heures de face-à-face avec les plus gros quotidiens du pays, une demi-heure sur le petit écran, et demeurent toujours entières deux questions cruciales; celle qui intéresse, semble-t-il, aujourd'hui au premier chef nos voisins français (information judiciaire), la destination exacte des fonds ayant transité par l'UBS; et celle qui devrait préoccuper au premier chef les Suisses, pourquoi le patron de l'UBS a-t-il pu (dû) «se mouiller» au point de prendre lui-même la présidence d'une société panaméenne, manœuvre d'évasion fiscale de bas étage, sinon de routine?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Indispensable opposition

... Je parlais d'une question de *moralité*.

Je parlais d'une question de *crédibilité*.

D'un autre côté, l'éventuel retrait des socialistes du Conseil fédéral ne signifie pas du tout une retraite — la retraite d'Achille sous sa tente!

L'opposition a un rôle à jouer — et le fait qu'il n'y ait pas, en Suisse, de véritable opposition — j'entends: suffisamment puissante pour se faire

entendre, pour obtenir quelque chose — est assurément malsain.

Seulement, à ce retrait, je vois au moins trois conditions, nécessaires sinon suffisantes:

— que les deux principaux intéressés, je veux dire: MM. Stich et Aubert, soient d'accord (et l'on me dit qu'ils le sont, ce qui est admirable!);

— qu'on se donne les *moyens* d'agir dans l'opposition, et notamment les moyens de propagande, c'est-à-dire des périodiques, voire des journaux, qui font cruellement défaut pour l'instant;

— enfin, que l'opposition joue son rôle d'opposition, de manière constructive — je dirais: selon la tradition anglaise... l'opposition de sa Majesté — car si c'est pour la mener «à la française» et donner comme nos voisins l'étonnant spectacle d'ennemis irréconciliables, se traitant mutuellement de «Charlots» et de «Tintins»; se traînant mutuellement dans la boue et tout le pays avec eux, alors, ce n'est pas la peine!

Car il faut bien être conscient d'une chose: le drame du Parti du travail, depuis quelques années, c'est qu'il n'avait plus de presse digne de ce nom, et que n'ayant guère accès aux mass media (radio, TV), il était privé de tout moyen de se faire entendre.

Depuis une dizaine d'années environ, le parti socialiste, lui non plus, ne dispose pas d'une presse quotidienne. Mais dans une large mesure, il avait accès à ces mêmes mass media. Je n'ai pas fait de calculs, mais il me semble qu'à cet égard, il n'était pas défavorisé par rapport aux autres partis. Or il n'est pas certain qu'il en aille de même à l'avenir... On me dira que voilà de belles paroles, mais que ces moyens coûtent fort cher. Je suis d'avis que ces moyens, la gauche en dispose. Qu'on songe aux périodiques publiés par chacun des syndicats. Ces périodiques ont des mérites que je ne discute pas — lien entre les sections; nouvelles des sections, etc. — mais d'un point de vue purement journalistique, du point de vue d'une réflexion politique sur l'événement, ils ont un rayonnement pour le moins faible.

Autre chose. J'ai feuilleté quelque peu le dossier établi par Amnesty International en vue de la votation de février sur le *Service civil*.

... M'étonnant que l'initiative ne soit pas soutenue *inconditionnellement* par les officiers et sous-officiers suisses et par «l'armée» de manière générale.

Deux choses apparaissent en effet:

— Que sur les 1322 objecteurs condamnés entre 1971 et 1980, la très grosse majorité d'entre eux ont fait moins de dix mois de prison, c'est-à-dire *gagnant deux mois* au moins par rapport aux douze mois de service militaire que font les citoyens-soldats. Ce qui veut dire qu'un tire-aufil cynique, calculant au plus près...

— Mais il est peu probable que le dit fasse le calcul en question. Car à voir le nombre de ceux qui pour une raison ou pour une autre sont *dispensés* du service, on doit conclure que le peuple suisse est dans un état sanitaire alarmant — ou plus vraisemblablement qu'il est relativement aisé, pour ceux qui le désirent, de passer entre les gouttes.

Si bien que ne comparaissent devant les tribunaux que les *idéalistes*, soucieux de témoigner de leurs convictions, religieuses ou humanitaires.

J. C.

EN BREF

Il y a certainement beaucoup de parlementaires fédéraux membres du TCS ou (et) de l'ACS, mais il n'y en a pas beaucoup qui ont annoncé ces clubs dans la liste des organisations dont ils font partie et qui leur a été demandée par le «Tages Anzeiger» pour son supplément sur le Parlement. En revanche, six parlementaires ont indiqué leur appartenance à l'Association suisse des transports (AST-VCS): un socialiste zurichois, un démocrate-chrétien du même canton, un élu bernois de l'Action nationale, un Bâlois de l'Alliance des indépendants, un sans-parti d'Appenzell Rhodes extérieures et un écologiste genevois.